

Receptum de l'arbitre

Par **Romy**, le **06/06/2014** à **20:28**

Bonjour à tous,

Le receptum de l'arbitre est un des pactes prétoriens, où un banquier promet de payer la dette de son client envers un tiers mais je n'ai pas compris si ce contrat se passait entre le client et le banquier ou le banquier et le tiers...

Merci!

Par **yanos**, le **25/06/2014** à **12:50**

Bonjour,

Je pense que tu confonds avec le receptum du banquier.

Le receptum de l'arbitre concerne la nomination d'un arbitre entre deux parties, et non le paiement du créancier.